

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2008**

**Délibération
n° 2008.09.74.B**

**Corsaire rue
Verrazano à
Angoulême :
résiliation du bail
commercial avec
l'association
Chantitex**

LE SEIZE SEPTEMBRE DEUX MILLE HUIT à 18h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **10 septembre 2008**

Secrétaire de séance : Jean-François DAURE

Membres présents :

Philippe LAVAUD , Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, André BONICHON, Guy ETIENNE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) :

Brigitte BAPTISTE, Bernard CONTAMINE

Excusé(s) représenté(s) :

POLITIQUES SOLIDAIRES	Rapporteur : Monsieur DAURE
-----------------------	------------------------------------

CORSAIRE RUE VERRAZANO A ANGOULEME : RESILIATION DU BAIL COMMERCIAL AVEC L'ASSOCIATION CHANTITEX

Suite au retrait des communes du syndicat mixte pour le développement économique de l'agglomération d'Angoulême (S.M.D.E.A.A.) et à la répartition de son patrimoine économique, la ComAGA s'est substituée au syndicat dans la gestion de l'ensemble immobilier « LE CORSAIRE » puis en est devenue propriétaire par acte du 21 juin 2004.

Parmi les différents contrats d'occupation en cours sur le site, un bail commercial a été consenti avec l'association CHANTITEX 16 du 1^{er} juin 2001 au 31 mai 2010, pour l'occupation d'un local d'une superficie d'environ 200 m².

La SCP SILVESTRI-BAUJET (liquidateur judiciaire) a informé la ComAGA par courrier du 19 août 2008, que le Tribunal de Commerce a prononcé la liquidation judiciaire de l'association par jugement du 7 août 2008.

Le liquidateur demande par ailleurs la résiliation amiable du bail commercial actuellement en cours.

Vu l'avis favorable de la commission des politiques solidaires du 10 septembre 2008,

Je vous propose :

D'APPROUVER la résiliation à l'amiable du bail commercial conclu avec l'association CHANTITEX 16 à compter du 19 août 2008.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer ladite résiliation.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le :	Affiché le :
18 septembre 2008	19 septembre 2008